

Guide de candidature

Prix de la Durabilité Méditerranéenne WeMed 2024

01 QU'EST-CE QUE LE PRIX WEMED?

WeMed, le Prix de la durabilité méditerranéenne, est une initiative phare de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, un document d'orientation stratégique adopté par les Parties contractantes de la Convention de Barcelone, pour que l'ensemble des parties prenantes puissent traduire le Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux échelles régionale, sous-régionale et nationale de la région méditerranéenne.

02 MISSION DU PRIX WEMED

Le Prix WeMed est organisé par MedWaves, le centre d'activités régional du pour la consommation et la production durables du PNUE/PAM et récompense les réussites d'entreprises durables et d'autres acteurs qui les soutiennent. Il éveille les consciences sur le rôle des entrepreneurs durables en tant que moteurs clés de la transition vers une économie verte, circulaire et bleue dans la Méditerranée, ainsi que sur les défis auxquels ils sont confrontés et sur le rôle important des différents acteurs pour les soutenir (autorités publiques, organismes de soutien aux entreprises, organisations éducatives, acteurs financiers, organisations de la société civile...).

Le prix offre également une visibilité aux contributions des entreprises de l'économie verte, bleue et circulaire aux Objectifs de développement durable (ODD) dans la région méditerranéenne. 2021 a marqué la première édition de ce prix, qui est organisé périodiquement avec des thèmes et des catégories différentes. Consultez les éditions précédentes [ici](#).

03

ÉDITION 2024 DU PRIX WEMED

Pour cette quatrième édition, organisée par MedWaves, le prix vise à récompenser les efforts des entreprises durables dans le secteur de l'Économie Bleue. Cette édition est soutenue par le programme SwitchMed financé par l'Union européenne. Le projet vise à renforcer les entreprises d'Économie Circulaire évolutives, reproductibles et inclusives en Méditerranée en développant un écosystème de soutien aux entreprises, d'innovation et de transfert de technologies qui conduira à la création d'emplois durables pour les jeunes et les femmes. Il est mis en œuvre dans les zones éligibles du programme SwitchMed (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie) par MedWaves.

L'édition actuelle vise à :

1

Reconnaître des cas de réussite de start-ups ayant de modèles économiques durables dans le domaine de l'économie bleue dans la région méditerranéenne.

2

Inspirer d'autres start-ups/entrepreneurs contribuant à l'économie bleue dans la région méditerranéenne à intégrer des innovations environnementales et sociales dans leurs modèles économiques.

3

Mettre en avant la nécessité de promouvoir des transformations au niveau gouvernemental et politique dans la région méditerranéenne afin de soutenir le réseau entrepreneurial dans l'adoption d'améliorations environnementales et sociales dans les écosystèmes marins.

Le prix offrira également une visibilité aux contributions des entreprises dans les domaines de l'économie bleue et circulaire aux objectifs de développement durable (ODD) dans la région méditerranéenne.

04 QUI PEUT PRÉSENTER SA CANDIDATURE ?

Dans cette édition, le Prix WeMed vise les entreprises éco-innovantes ayant un fort potentiel évolutif, en phase de démarrage et de croissance, dans le secteur de l'économie bleue dans la région du Sud de la Méditerranée. Toutes les entreprises sélectionnées doivent être situées dans les zones éligibles du Programme SwitchMed, comprenant 8 pays :

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie.

05 CATÉGORIES

Le Prix WeMed 2024 s'adresse aux entrepreneurs ou aux entreprises du secteur de l'économie bleue ayant intégré des valeurs environnementales et sociales dans leurs modèles économiques, tout en ayant développé un modèle économique viable et en étant constitués dans un pays du Sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie).

CAT 1

DÉMARRAGE

Catégorie des Entrepreneurs
en Phase Démarrage

Les entrepreneurs ou les start-ups ayant moins de 2 ans d'activité, qui ont intégré des valeurs environnementales et sociales dans un modèle économique validé et un prototype avec des perspectives économiques prometteuses dans le secteur de l'économie bleue. Les entreprises peuvent générer des revenus mais il n'y a pas besoin d'être rentable.

CAT 2

CROISSANCE

Catégorie des Entrepreneurs
en Phase de Croissance

Les entrepreneurs ou les start-ups ayant de 2 à 10 ans d'activité, qui ont intégré des valeurs environnementales et sociales dans un modèle économique viable dans le secteur de l'économie bleue. L'entité doit disposer d'un plan d'affaires validé et de services/produits commercialisés (marges bénéficiaires et tendance de croissance).

06 LA RÉCOMPENSE

Les récompenses pour chaque catégorie sont :

DÉMARRAGE

Entrepreneurs en
Phase Démarrage

1er prix

Services Or d'atterrissage en
douceur évalués à **10.000 €.**

2ème prix

Services Argent d'atterrissage en
douceur évalués à **8.000 €.**

Les services d'atterrissage en douceur comprennent des services de soutien marketing et une assistance technique, y compris des déplacements en Europe et dans d'autres pays méditerranéens pour se connecter, apprendre et découvrir de nouveaux marchés potentiels

CROISSANCE

Entrepreneurs en
Phase de Croissance

1er prix

Services Or d'atterrissage en
douceur évalués à **10.000 €.**

2ème prix

Services Argent d'atterrissage en
douceur évalués à **8.000 €.**

Les services d'atterrissage en douceur comprennent des services de soutien marketing et une assistance technique, y compris des déplacements en Europe et dans d'autres pays méditerranéens pour se connecter, apprendre et découvrir de nouveaux marchés potentiels

07 CALENDRIER

L'appel à candidatures sera ouvert le 26 avril 2024 et restera en cours jusqu'au 17 mai 2024 à 23h59 GMT+2. Toute candidature présentée après cette date ne sera pas prise en considération.

08 PRÉREQUIS

1 Être une start-up circulaire ou durable du secteur de l'Économie Bleue.

Une entreprise durable tient compte de l'interdépendance entre l'environnement, la société et l'économie. Une entreprise durable fournit des produits et services viables et innovants créant une valeur environnementale (en répondant aux défis environnementaux et en réduisant les impacts environnementaux) et une valeur sociale (en répondant aux besoins sociaux) en adoptant des formules basées sur l'éco-innovation, amélioration du cycle de vie du produit ou du service et l'écoconception.

Le cadre de l'Économie Bleue durable englobe divers secteurs, chacun jouant un rôle crucial dans la promotion de l'efficacité des ressources et la réduction des déchets. Les secteurs identifiés pour considération dans cette édition comprennent, sans toutefois s'y limiter :

1. Pêche et Aquaculture
2. Transport maritime et Logistique
3. Tourisme et Hôtellerie
4. Infrastructures côtières et Développement urbain
5. Énergie renouvelable
6. Gestion des déchets et Recyclage
7. Biotechnologie et Bioproduits marins
8. Technologies marines et Innovation

Des exemples d'activités commerciales concrètes comprennent :

- Aquaculture / aquaponie
- Production et utilisation durables des algues
- Services de plongée durables incluant la collecte des déchets
- Valorisation des sous-produits de la pêche
- Recyclage des filets de pêche

2 Être une personne morale ou coopérative, ou une personne physique indépendante, avec un maximum de 250 employés ou membres. La participation commune des travailleurs indépendants sera également acceptée.

DÉMARRAGE

Les entrepreneurs ou les start-ups ayant moins de 2 ans d'activité, qui ont intégré des valeurs environnementales et sociales dans un modèle économique validé et un prototype avec des perspectives économiques prometteuses dans le secteur de l'économie bleue. Les entreprises peuvent générer des revenus mais il n'y a pas besoin d'être rentable à ce stade.

CROISSANCE

Les entrepreneurs ou les start-ups ayant de 2 à 10 ans d'activité, qui ont intégré des valeurs environnementales et sociales dans un modèle économique viable dans le secteur de l'économie bleue. L'entité doit disposer d'un plan d'affaires validé et de services/produits commercialisés (marges bénéficiaires et tendance de croissance).

3 Soyez légalement établi et/ou constitué dans l'une des régions éligibles du Programme SwitchMed :

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie

09 JURY

Les candidatures seront évaluées par un jury qualifié spécialement constitué à cet effet. Le jury évaluera les 10 candidatures, ayant obtenu le meilleur score, présélectionnées par MedWaves.

Le jury sera paritaire et composé d'experts spécialisés dans le domaine de l'Économie Bleue provenant des pays du Programme SwitchMed.

10 CRITÈRES D'ÉVALUATION

No.

Description

1

Innovation et Créativité : Le degré d'originalité et d'inventivité dans la résolution des défis environnementaux dans l'un des secteurs mentionnés ci-dessus avec un impact positif direct sur l'écosystème marin.

2

Impact Environnemental : La mesure dans laquelle les activités de la start-up contribuent à préserver les écosystèmes marins et à réduire l'empreinte écologique.footprint.

3

Responsabilité Sociale : Les efforts déployés pour améliorer le bien-être de la communauté, promouvoir l'inclusion et soutenir les moyens de subsistance locaux.

4

Viabilité Économique : Le potentiel de croissance durable et de rentabilité tout en respectant les normes éthiques et environnementales.

5

Scalabilité et Reproductibilité : La faisabilité de reproduire le modèle de l'entreprise dans d'autres régions et secteurs, en maximisant l'impact positif.

11 AUTRE

-
- 1 Une personne physique ou morale ne peut présenter plus d'une candidature. Chaque candidature doit indiquer expressément dans quelle sous-catégorie elle doit être jugée ; une seule des catégories mentionnées doit être indiquée.
Les candidatures doivent être présentées individuellement pour chaque personne physique ou morale participante, selon la sous-catégorie dans laquelle elle concourt.

 - 2 Chaque candidature aura un seul représentant, qui sera la personne physique ou morale qui la soumet. En cas de victoire de la candidature, le représentant recevra toutes les notifications concernant les récompenses, le diplôme et la bourse ou le prix d'honneur. Sur le formulaire de candidature, les représentants peuvent, s'ils le souhaitent, mentionner d'autres personnes physiques ou morales ayant pris part au projet

 - 3 Les candidat/e/s ne seront pas éligibles si
Ils présentent des candidatures simultanément pour plus d'une des catégories établies, en utilisant la même approche ou des approches différentes. Un membre du jury a activement participé à la candidature

 - 4 Les représentants sont entièrement responsables des candidatures qu'ils soumettent. Les candidat/e/s ne doivent en aucun cas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou industrielle des tiers. En cas de violation, le participant sera tenu pour responsable.

 - 5 Les participants peuvent donner leur accord pour apparaître dans des photographies, des vidéos et des activités promotionnelles liées à l'évènement

 - 6 Les candidat/e/s peuvent soumettre des documents supplémentaires qui aideront à vérifier les informations fournies dans le formulaire de candidature (articles, photos, vidéos, etc.). Le nombre d'annexes contenant les informations supplémentaires ne doit pas dépasser 5 pour chaque « téléchargement de fichier » (100MB par fichier maximum). Si l'annexe est un rapport, il ne doit pas dépasser 30 pages. Cette documentation sera prise en compte lors de la deuxième phase d'évaluation, après la sélection des candidatures qui seront évaluées directement par le jury.

 - 7 Documentation obligatoire :
Document d'identification fiscale du/de la candidat/e ou Pièce d'identité du représentant de l'entité Document certifiant la capacité du représentant à agir en qualité d'agent de l'entité
-

Le/La candidat/e comprend et reconnaît que toute donnée ou information mensongère et/ou tout rapport de vérification négatif exclura l'entité du processus.

Dans tous les cas, le Secrétariat technique des prix se réserve le droit de demander les originaux de la documentation soumise sous format électronique afin de vérifier son contenu.

Aucune modification ne sera autorisée après la date de clôture de la présentation des candidatures.

Si des informations supplémentaires sont demandées, MedWaves contactera le candidat à l'adresse e-mail indiquée dans la candidature
